



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX OCTROI 22 200 \$ À QUATRE PROJETS POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET SOUTENIR DES INITIATIVES

Baie-Saint-Paul, le 9 mars 2022 – Le Conseil de la MRC est fier de distribuer 22 200 \$ à quatre projets sur son territoire avec l'aide de différents fonds.

Coopérative de solidarité L'Affluent | Croissance et développement

La Coopérative de solidarité L'Affluent poursuit sa mission de mise en valeur du site historique du Domaine à Liguori à Petite-Rivière-Saint-François en offrant l'expérience des sucres sur le territoire du Domaine. Ainsi, dans le cadre de son plan de développement "Au gré des saisons", l'organisation souhaite déployer le temps des sucres en trois produits distincts: événementiel, boîtes repas et le grand festin. Afin d'assurer le bon développement de ce dernier volet, la Coopérative doit moderniser ses installations de cuisine et de restauration afin d'augmenter la capacité de production et l'efficacité des installations et pour répondre à la croissance de ce secteur d'activité de la Coopérative. La MRC de Charlevoix est fière d'accorder 10 000 \$ en contribution non remboursable provenant du Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS) et 5 000 \$ en prêt sans intérêt provenant du Fonds local d'investissement (FLI).

Cuisine et Cinéma | Festival Environnement

Dans le cadre de la Journée de la Terre, Cuisine et Cinéma organise un festival de films portant sur les enjeux environnementaux, un moment privilégié pour échanger, réfléchir et s'inspirer d'initiatives contribuant à la lutte aux changements climatiques et s'engager dans l'action, un geste à la fois, en faveur d'une communauté plus écoresponsable. La programmation comprendra un volet grand public, du 22 au 24 avril, ainsi qu'un volet scolaire déployé dans les écoles de la région. La MRC de Charlevoix est heureuse de contribuer au projet en accordant une contribution non remboursable de 1 000 \$ avec son Fonds Initiatives locales.

Projets de l'Entente de développement culturel

- **JeunArtist**

En guise de levier à une initiative mise en place par cinq jeunes, la MRC de Charlevoix accorde une contribution non remboursable de 3 000 \$ par le biais de son Entente de développement culturel au projet JeunArtist. L'événement, qui se déroulera du 1er au 3 août prochain sur l'Isle-aux-Coudres, vise à offrir une expérience événementielle de scène à la jeune relève musicale. Ce projet, en parfaite correspondance avec le premier axe d'intervention de la Politique culturelle de la MRC de Charlevoix visant à stimuler la participation des citoyens à la vie culturelle ainsi qu'à son développement, permettra aussi de renforcer l'identité culturelle des jeunes.

- **Ma première résidence artistique**

Une contribution non remboursable de 3 200 \$ est octroyée au Centre de production en art actuel Les Ateliers pour un projet de résidence artistique destinée aux jeunes de niveau primaire et secondaire. À l'issue d'un concours, les lauréats seront accompagnés par un artiste professionnel dans les espaces du Centre de production. La résidence permettra de pousser l'exploration artistique des jeunes à travers différents médiums et techniques. Leur travail sera présenté au Carrefour culturel Paul-Médéric ainsi qu'au centre Inouï. La MRC est aussi fière de faciliter ainsi l'établissement et l'action des créateurs et des promoteurs culturels.

Pour connaître les services et les fonds disponibles pour les entreprises de la MRC de Charlevoix : mrccharlevoix.ca/services-aux-entreprises/.

Le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS) provient du *Fonds régions et ruralité (FRR)* et vise à stimuler l'émergence de projets viables au sein d'entreprises d'économie sociale afin de soutenir la création d'emplois durables en leur offrant un support financier.

Le Fonds local d'investissement (FLI) bonifie l'aide accordée par le FDEÉS pour permettre de rehausser le financement d'un projet d'économie sociale en accordant un prêt sans intérêt sur cinq ans.

Le Fonds Initiatives locales vise à supporter des projets qui contribuent à développer des initiatives de mise en valeur des territoires et des communautés et ayant pour but de maintenir une qualité de vie et une rétention des citoyens et des jeunes.

Dans le cadre de l'**Entente de développement culturel** convenue avec le ministère de la Culture et des Communications, l'enveloppe destinée aux initiatives locales permet de soutenir les projets de développement culturel et de mise en valeur du patrimoine présentés par les organismes à but non lucratif et les municipalités. Ces projets doivent correspondre à un ou plusieurs des axes d'intervention de la politique culturelle de la MRC.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca